Trente-cinquième Année. — N° 4 UN NUMERO 15 CENTIMES. SAMEDI 4 JANVIER 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 3 JANVIER 1890

LA SITUATION

Un homme politique écrit de Paris:

La première session de la nouvelle législature est terminée, et il est possible aujourd'hui de se rendre compte des tendances de la majorité qui siége depuis trois mois à peine au Palais-Bourbon. Dans ce court espace de temps, bien des espérances déjà se sont évanouies et l'on se retrouve, après une crise violente, plus affaibli de part et d'autre que l'on n'aurait cru au premier abord.

Le pays avait fait preuve de sagesse : en votant pour les républicains, il avait en même temps affirmé sa volonté de voir s'établir un gouvernement d'ordre, d'économie, de modération, d'apaisement.

Pour se faire élire, la plupart des candidats s'étaient engagés à défendre un semblable programme. A peine nommés, ils ont oublié leurs promesses et, les passions sectaires aidant, ils ont repris le même esprit d'intolérance mesquine, les égoïstes calculs, l'aveugle infatuation qui avaient fait commettre tant de fautes à leurs prédécesseurs. De là, les invalidations capricieuses, le mépris de toute justice, l'absence absolue du sens politique qui ont marqué leurs principaux actes et qui ont constitué à peu près la seule besogne accomplie depuis les élections.

Le pays attendait tout autre chose ; mais il semble épuisé par le grand effort qu'il a fait pour triompher du *boulangisme*, il demande qu'on le laisse tranquille et en même temps il n'a pas l'énergie d'imposer sa volonté. Il va demeurer longtemps spectateur désabusé d'actes qu'il désapprouve, mais qu'il ne se décidera pas de sitôt à combattre ouvertement.

Quand il sera lassé des excès et de souffrir, peut-être se réveillera-t-il? Mais des représentants, en possession d'un mandat usurpé, savent que sa patience est grande, qu'on peut se moquer de lui impunément, et, à l'exemple de ces mandataires infidèles qui pensent qu'on ne s'apercevra de leurs irrégularités que lorsque la caisse sera vide, ils ont bien l'intention d'aller jusqu'au bout.

Il est très certain que les quinze jours de vacances passés dans leurs provinces ne leur feront faire que des réflexions très fugitives et que, revenus à Paris, dans cette grande fournaise où le rouge est la seule couleur qui s'aperçoive, ils reprendront leurs errements de la veille, entraînés par un courant factice que les plus sages regardent comme inévitable.

Il faut dire, d'ailleurs, à leur excuse, qu'il n'y a plus en France d'opinion publique capable de les diriger et de leur dicter des lois. L'élite intellectuelle qui autrefois dominait le pays, par le droit incontestable de l'autorité et du talent, a disparu entièrement : à gauche comme à droite, il n'y a plus de chefs, plus de direction véritable. Les républicains ont évidemment tous les avantages d'un lendemain de victoire; mais l'impuissance avouée des conservateurs est encore leur plus grande force.

Ces derniers n'ont pas su prendre leur parti ; et ils semblent hésiter entre la dure nécessité de se rallier à la République, et les exigeances de leurs amis qui les poussent à rester un parti d'opposition. Pas un orateur ne s'est rencontré pour signaler au pays la manière plus cynique que violente dont le ministre de l'intérieur a mené les élections au grand profit des candidats officiels. On dirait que l'esprit public n'existe plus et que la nation est devenue incapable d'une réflexion sérieuse.

Pendant ce temps, les hommes du gouvernement, tout en parlant hypocritement de modération, de tolérance et de liberté, continuent leur œuvre de persécution haineuse contre tout ce qui touche à la religion catholique. Tous les jour, de nouveaux traitements de curés de campagne sont supprimés et les circulaires administratives indiquent l'intention d'appliquer aux séminaristes la nouvelle loi militaire dans toute sa rigueur.

En voyant les choses sous un aspect plus philosophique que pratique, il faut constater que nous sommes dans une période de transition, qui peut durer longtemps encore, pendant laquelle les anciens cadres oligarchiques ayant disparu, le pays est la proie de quelques politiciens qui exploitent une démocratie, mal sûre d'elle-même, mais très décidée à ne pas revenir en arrière et à séparer entièrement sa cause de celle des anciens partis.

La masse populaire, si on en excepte cette minorité anarchiste ou anti-sociale qui existe dans tous les pays, a encore des instincts d'ordre, de gouvernement, de bon sens, sinon d'abnégation et d'héroïsme. Mais elle cherche sa voie, et l'on peut se demander, non sans quelque inquiétude, si les forces vitales de la France ne seront pas bien affaiblies, quand elle l'aura trouvée.

UN DISCOURS DE MGR FREPPEL

Angers, 2 janvier. — A l'occasion du nouvel an, Mgr Freppel a répondu aux vœux de son clergé par un discours dont voici les principaux passages :

« L'année 1890 sera-t-elle plus heureuse que sa devancière ?

» Je le souhaite vivement, car au point de vue religieux et moral, nous n'avons pas à nous féliciter des résultats obtenus pendant l'année du centenaire de 1789.

» Nous avons vu d'abord une exposition universelle s'ouvrir et se terminer sans que le nom de la divine Providence ait même été prononcé : triste et effrayant symptôme de l'état des esprits dans certaines classes de la société.

» Ah ! j'entends bien parler, ici et là, de conciliation, d'apaisement des esprits, et ces mots ont toujours le privilège de nous toucher, parce que la guerre est un état violent qui répugne à notre ministère de paix et d'union.

» Mais au moins faudrait-il que l'on pût découvrir sous ces mots, quelque semblant de réalité ; en sommes-nous là ?

» A l'exemple de ce qui se passe dans les autres pays, l'armée a-t-elle retrouvé ses prêtres dont le ministère serait pourtant plus que jamais nécessaire à ces centaines de mille jeunes hommes abandonnés à eux-mêmes, loin des influences salutaires de la famille ?

» Les sœurs de charité sont-elles rentrées dans ces hôpitaux de Paris et d'autres villes, d'où les ont chassées des passions sectaires ?

» Et enfin, n'est-ce pas une véritable humiliation de voir des pays protestants, comme l'Angleterre et la Hollande, réduits à donner asile aux noviciats de nos religieux expulsés de leurs domiciles, en violation du droit de propriété ?

» Et c'est nous que l'on accuse de vouloir la guerre !

» Tant que durera un état de choses si lamentable, nous manquerions de sérieux et de dignité, en ajoutant foi à des sentiments qui se traduisent par un redoublement d'injustices et de vexations.»

L'INCENDIE DU PALAIS ROYAL DE LAEKEN

Bruxelles, 2 janvier.

Le premier jour de l'année qui commence a été marqué par un sinistre émouvant.

Le palais de Laeken est en feu! telle est la nouvelle terrifiante qui s'est, comme une traînée de poudre, répandue en ville, mercredi après-midi.

Comment le Roi a été prévenu

Le roi était au palais de Bruxelles, où il faisait la réception traditionnelle du jour de l'An. La première dépêche qui parvint au palais, vers une heure et quart ne faisait pas prévoir l'importance du sinistre. Mais bientôt de nouveaux avis ne laissèrent aucun doute sur la gravité de l'incendie. Le roi n'en continua pas moins sa réception, mais la reine quitta aussitôt le palais et se rendit à Laeken dans son poney-chaise et accompagnée de la jeune comtesse Cornet de Grez.

L'alarme

Le feu avait pris naissance entre midi et une heure.

A 1 heure 25 minutes seulement, M. le commissaire-adjoint Brunet, de service au bureau de la rue Masui, apprenait par une communication téléphonique de l'officier de garde du poste des grenadiers du Palais de Laeken qu'un incendie s'était déclaré dans l'aile droite. Immédiatement les agents pompiers de la commune partirent avec la machine à vapeur.

Les dispositions du Palais

Pour l'intelligence du récit, disons, en quelques mots, les dispositions de l'édifice qui vient d'être détruit. Les deux ailes étaient reliées l'une à l'autre par un immense péristyle surmonté d'une coupole qu'on apercevait de loin.

Dans l'aile gauche se trouvaient, au rez-de-chaussée, les appartements de S. M. la Reine, qui de tout temps furent inaccessibles aux employés du domaine royal, seuls un frotteur et une femme de chambre y pouvaient entrer. Ces appartements étaient reliés par un escalier en spirale avec ceux du 1er étage occupés par S. M. le Roi.

Le rez-de-chaussée de l'aile droite se composait de plusieurs pièces magnifiques; une salle à manger, une salle de réception, dite « des Gobelins », parce qu'elle renfermait de nombreuses tapisseries de ce nom, la salle dite « des Maréchaux », nom ancien donné à cette pièce du temps de Napoléon Ier, parce que c'était le lieu de réunion des maréchaux de France ; enfin un cabinet qui jadis était réservé aux visites de feu l'archiduc Rodolphe. Ce cabinet était orné de trois tableaux, l'un représentant l'empereur d'Autriche, François-Joseph, le second l'époux défunt de la princesse Stéphanie, le troisième l'empereur Frédéric III, au temps où il n'était encore que Kronprinz. On pouvait aussi admirer là un superbe bureau en nacre incrusté, celui qui servait à l'archiduc.

Au 1er étage de l'aile droite étaient les appartements de S. A. R. la princesse Clémentine et de son institutrice, Mlle Drancourt.

Sous le cabinet de feu l'archiduc Rodolphe se trouvait une cuisine de cave renfermant des fourneaux alimentant des chaudières dont chacune avait une capacité de 200 litres au moins.

S'il faut en croire la domesticité, une épidémie régnerait depuis quelque temps dans les écuries de S. M.; et pour soigner les chevaux malades, on devait employer journellement une grande quantité d'eau bouillante ; cette eau était chauffée dans les chaudières dont nous venons de parler.

L'incendie ayant commencé dans le cabinet, on présume que le feu couvait depuis longtemps et qu'il aura été, par suite d'un vice de construction, communiqué à une poutrelle en bois par la cheminée des fourneaux.

Du rez-de-chaussée le feu s'était rapidement propagé au 1er étage ; puis, non moins vite, il avait gagné le 2e; et alors le brasier est devenu effrayant; les flammes poussées par le vent du Nord ont enfin entamé la corniche du dôme, et un quart d'heure a suffi pour que celui-ci fut complètement entouré d'un cercle de feu.

Le palais royal de Laeken est une propriété de l'Etat, donc il n'était pas assuré.

Les meubles qu'il renfermait étaient la propriété privée de S. M. le Roi, à l'exception de ceux très nombreux, paraît-il, qui y étaient fixés à perpétuelle demeure.

Déjeûner interrompu

Au moment où l'incendie a éclaté, S. A. R. la princesse Clémentine, restée seule à Laeken, tandis que ses augustes parents étaient allés au palais de Bruxelles, se trouvait occupée à déjeuner avec son institutrice, Mlle Drancourt, une Française, dans la « salle des Maréchaux »

Soudain, un domestique entra, essoufflé, en disant : « Altesse, on vient d'apercevoir du feu dans le cabinet voisin de cette salle.»

La jeune princesse, que cette nouvelle glaça d'épouvante, se leva précipitamment, s'enfuit vers le péristyle et de là courut dans la loge du concierge, éloignée d'une dizaine de mètres de l'aile droite.

Quant à l'institutrice elle songea malencontreusement à sauver son argent et ses bijoux, et monta à l'étage.

Une victime

La princesse Clémentine, qui, au rez-de-chaussée, attendait sa gouvernante, Mlle Drancourt, signala dès le début du sinistre la disparition de celle-ci et voulut monter à sa recherche dans la partie de l'étage déjà embrasée ; il fallut la retenir de force. La princesse était dans une désolation indescriptible, elle pleurait à chaudes larmes et ne cessait de crier : « Ma pauvre gouvernante ! » Deux officiers des grenadiers, puis l'adjoint de police du hameau de Heyzel, accourus aussitôt, essayèrent vainement de se dévouer pour sauver la victime.

Ils ne purent arriver jusqu'à elle : la fumée était tellement épaisse qu'ils furent à demi suffoqués aveugles, et durent successivement battre en retraite.

La pauvre dame était la plus aimable des personnes, mais assez corpulente, elle était fort posée dans ses actes et dans sa démarche. On suppose qu'elle se sera attardée et qu'elle aura été surprise ainsi par l'asphyxie. Mlle Drancourt était âgée de 53 ans et venait d'être pensionnée; c'est le jour même où sa mission étant terminée auprès de la princesse, que sa pension commençait à courir.

L'organisation des secours

Six machines à vapeur furent mises en batterie près du grand bassin, où elles s'alimentaient, et grâce aux dispositions particulières de ce bassin, grâce à l'existence d'une colonne d'équilibre dans laquelle une machine mise en mouvement à 200 mètres de là refoulait assez l'eau nécessaire, le service a marché aussi bien que possible. Les agents-pompiers de Laeken avaient pris position du côté de l'aile droite; et ils avaient suivi le feu au fur et à mesure qu'il s'étendait.

Les pompiers de Schaerbeek, à leur arrivée, allèrent remplacer les Laekenois à l'aide droite, tandis que ces derniers se portaient définitivement vis-à-vis du péristyle.

Une partie des pompiers de Bruxelles attaqua le feu du côté de la façade de l'aile gauche, alors qu'une autre partie s'en allait derrière le monument du même côté.

Les pompiers de Molenbeek, de Jette et de Koekelberg, avec leurs pompes à bras, attaquaient le feu derrière le château, ainsi que les grenadiers et une centaine de carabiniers, mandés exprès, pour faire manœuvrer avec ces derniers, les pompes du palais. La Pompe de la gare de Schaerbeek fonctionnait sur les flancs de l'aile gauche.

Les blessés

Un assez grand nombre de sauveteurs ont, dit-on, des blessures plus ou moins graves.

Voici les principaux blessés :

1° L'agent pompier Andren, de Laeken, en voulant briser avec sa hache un carreau sous le péristyle, s'est enfoncé le poing dans une vitre ; il s'est coupé une veine du poignet droit ;

2° Un pompier de Molenbeek a reçu des matériaux sur la tête; il s'est blessé à la région frontale, blessure d'un centimètre de profondeur sur trois de largeur ;

3° Un pompier de Bruxelles, en tombant d'une échelle, du côté de l'aile droite, s'est fait des contusions dans le dos.

La visite de la Reine

A 2 h. 1/2, S. M. la Reine est arrivée en poney-chaise. Elle était vivement émue.

La Reine est restée pendant une heure sur les lieux de l'incendie avec la jeune comtesse Cornet de Grez et une dame du Palais. Sa Majesté est repartie dans son panier, à 3 h. 1/2, avec la petite comtesse. La foule l'a respectueusement saluée au passage.

La princesse Clémentine avait quitté le château quelque temps avant l'arrivée de sa mère : on l'avait envoyée au palais de Bruxelles pour la soustraire à sa trop vive et bien légitime émotion.

La visite du Roi

Quelques instants après, on a vu le Roi descendre d'une voiture. Il portait encore le costume de grande tenue de général en chef de l'armée belge, dont il s'était vêtu le matin pour les réceptions du palais.

Le Roi s'est montré, comme la Reine, fort affecté du désastre. S. M. a fait, avec un aide de camp, le tour du palais en feu.

Il s'est entretenu quelque temps avec MM. les ministres Devolder et De Bruyn et avec M. le bourgmestre de Laeken.

Le roi a surtout été douloureusement frappé de la fin tragique de Mlle Drancourt. « Cela m'afflige énormément » a-t-il dit à l'un des ministres.

S. M. a expressément défendu que qui que ce soit s'exposât encore pour sauver les richesses du palais.

Le roi a quitté le parc à 4 h. 1/2.

Le sauvetage

Il serait impossible de déterminer actuellement les incalculables dégâts causés par ce sinistre.

Ce qu'on a pu sauver a été transporté dans des bâtiments latéraux, et notamment dans le « salle d'honneur » qui forme une construction séparée, en face de l'aile gauche. On a sauvé notamment différents tableaux des Gobelins et un Rubens qui vaut 500,000 francs. La plupart des tableaux modernes qui appartiennent à la famille royale se trouvent au palais de Bruxelles ; à Laeken, il y avait plus particulièrement des tableaux anciens.

On a sauvé toute l'argenterie qui se trouvait dans le sous-sol et qui représentait, dit-on, une valeur de 2 millions.

Parmi les objets préservés, on remarque un verre de Bohême incrusté d'or, cadeau de l'archiduc Rodolphe à la famille royale de Belgique, un vase de Sèvre, cadeau de Napoléon III, et plusieurs meubles sculptés dans le cabinet du Roi.

Dans la « Salle des Maréchaux » il y avait un meuble précieux auquel le Roi tenait beaucoup. C'est un souvenir historique. C'est sur ce meuble que Napoléon Ier signa la déclaration de guerre à la Russie. Il fut donné à Léopold Ier par l'Empereur français quand ce dernier revint de l'île d'Elbe. Ce meuble a été retiré des flammes, mais il est fort détérioré.

La chambre à coucher de la première reine des Belges, feu S. M. Marie-Louise, a été entièrement consumée.

Le foyer de l'incendie

Pendant toute l'après-midi une foule énorme s'est portée vers Laeken. On évalue à plus de 25,000 le nombre des curieux. On se battait pour monter au monument de Léopold Ier, d'où l'on pouvait dominer le lugubre spectacle. La chaussée de Vilvorde était aussi noire de monde.

Ce n'est que vers 6 heures du soir que le foyer de l'incendie est devenu moins intense. Pendant près de cinq heures auparavant on assistait à une sorte de feu d'artifice terrifiant. Les flammes s'élevaient parfois à une hauteur considérable. A 3 heures le dôme s'était effondré avec fracas.

La nuit

Vers 8 heures 1/2, une grande partie des pompiers de Bruxelles se sont retirés avec trois pompes, ainsi que les pompiers de Molenbeek, de Koekelberg et de Jette avec leurs dévidoirs.

La moitié des agents-pompiers de Laeken sont partis à 9 heures 1/2.

Sont restées sur les lieux : trois pompes à vapeur, une de Bruxelles, une de Laeken, et une de Schaerbeek. Une trentaine de pompiers ont passé la nuit autour des ruines fumantes.

Pertes irréparables

De magnifiques œuvres d'art garnissant les appartements du palais, n'ont pu être retirées à temps, paraît-il, et sont devenues la proie des flammes. Parmi ces œuvres, on cite un remarquable Hobbema, des Van Dyck, les esquisses de Gallait, des panneaux décoratifs ornant la salle du Sénat, les portraits en pied du Roi et de la Reine, par Gallait, des portraits de famille de Winterhal, etc, etc.

En outre, de superbes tapisseries des Gobelins et la bibliothèque de Napoléon Ier. Un grand tableau de Leys, décroché par le capitaine Guiette, est endommagé par le feu au point qu'il peut être considéré comme à peu près perdu. On ignore encore si les bas-reliefs de Godecharle, ornant le vestibule central sous le dôme, sont intacts. Quant au fronton extérieur, également de Godecharle, il n'a pas souffert.

Les toilettes de la Reine

La Reine se tenant particulièrement au palais de Laeken, n'avait ni toilettes, ni lingerie au palais de Bruxelles. Toutes le robes, lingerie de la Reine, de la princesse Clémentine et de leur entourage étaient détruites. On donna ordre à M. Guillon, des magasins de la Bourse, d'envoyer en toute hâte les articles de lingerie et quelques robes de chambre les plus indispensables. Vers 7 h. du soir et encore plus tard la voiture de ces magasins apportait les articles de toilette les plus urgents.

Le château de Laeken. — Son histoire

Le château que le feu vient de ruiner, avait été construit de 1782 à 1781, par le prince Albert de Saxe-Teschen, gouverneur autrichien des Pays-Bas. Le prince avait acheté le domaine, appelé alors de Schoonenberg, à M. de Wautier, qui avait transféré en cet endroit sa manufacture de bougies, établie précédemment à Tournai.

Le domaine consistait en un beau château, une ferme, un étang, une plaine ou terrasse, un jardin, des fossés et des digues, le tout d'une contenance de 2 bonniers, et comprenait aussi entre autres dépendances, une parcelle d'un journal, relevant en fief de la seigneurie de Wemmel.

Le château se trouvait au bas du Dongelberg et formait un carré de bâtiments entourés d'eau ; quatre tourelles, de forme ronde, et une cinquième, un peu plus haute et carrée, lui donnait l'apparence d'une forteresse ; la seigneurie qui lui était annexée comprenait plus de cent bonniers.

Le prince Albert réunit à cette propriété presque tous les terrains compris entre la chaussée de Laeken, la Petite-Senne et le chemin dit la rue Verte, en formant ainsi un immense triangle dont la base était formée par la Sennette et dont le sommet se trouvait à l'extrémité supérieure du Dongelberg. Le palais fut construit sur la hauteur, la première pierre en fut posée le 14 décembre 1782 et il fut achevé deux ans après.

Les plans du château étaient dus aux architectes Montoyer et Payen, et le prince Albert lui-même qui était un homme de goût, y collabora activement.

En 1785, à l'occasion du jubilé du Sacrement du Miracle, les archiducs Albert et Marie-Christine qui désiraient hériter de la popularité du prince Charles de Lorraine, donnèrent un grand tir dans les jardins de leur nouveau séjour.

Albert et Marie-Christine purent à peine passer quelques années dans leur somptueuse villa ; ils la quittèrent une première fois pour fuir les agitations de la Révolution brabançonne, et, en 1792, ils l'abandonnèrent de nouveau après la victoire de Dumouriez, à Jemmapes.

Le château étant inoccupé, la proposition de le convertir en hôpital fut émise au sein de l'assemblée des représentants provisoires de Bruxelles; la bataille de Neerwinden fit ajourner indéfiniment la réalisation de cette proposition.

Le prince Charles en fit l'acquisition après la retraite des Français et vint l'habiter, mais, en 1794, le château fut de nouveau mis sous séquestre. Aux termes du traité de Lunéville, Laeken, comme toutes les autres propriétés particulières des membres de la famille impériale d'Autriche, fut mis en vente et aliéné par lots.

Déjà la fameuse tour chinoise avait disparu et le château allait subir le même sort lorsque Napoléon donna l'ordre au préfet de la Dyle de sauver le domaine en le rachetant. Des documents du temps apprennent que le bâtiment principal fut acheté à un chirurgien du nom de Terrade pour le prix de 300,000 fr.

Le bâtiment de la machine à feu avec son bassin, ses promenades et bois, ainsi que le petit château furent payés 90,000 fr, aux nommés Tops et Doffegnies. La maison des garçons jardiniers, la vollière et le parc environnant coutèrent 42,839 fr. et furent dédiés par le même Doffegnies et un sieur Laffilé.

Napoléon chargea l'architecte Henri de restaurer le palais de Laeken et fit envoyer de Paris le mobilier nécessaire pour le meubler. Au mois de septembre 801, l'empereur, après son entrée à Bruxelles se rendit à Laeken et y revint plusieurs fois. Le roi Louis de Hollande logea au palais de Laeken en 1806 et l'impératrice Joséphine y passa quelques jours en 1807. La seconde femme de Napoléon, Marie-Louise, vint elle-même en 1811, habiter quelque temps l'antique domaine qu'avait possédé sa grand-mère Marie-Thérèse.

Lorsque la fortune de l'empereur des Français tourna, en 1814, le château fut compris par les puissances dans la dotation du souverain des Pays-Bas. Le roi Guillaume agrandit le palais et incorpora dans le parc plusieurs maisons de campagne. Ces propriétés ont été rachetées après 1839 par l'Etat belge au souverain déchu moyennant la somme de 400,000 fr.

Le roi Léopold Ier eut pour le palais de Laeken une prédilection particulière, il l'habitait presque toute l'année, ainsi que la reine Marie-Louise. C'est là que sont nés tous leurs enfants, le duc de Brabant aujourd'hui Léopold II, le comte de Flandre et la princesse Charlotte qui fut impératrice du Mexique.

Le palais de Laeken était sans contredit un des monuments modernes les plus remarquables de la Belgique; son architecture régulière et imposante empruntait une beauté particulière au choix heureux de son emplacement et aux massifs d'arbres qui l'entouraient.

Les admirables serres et le jardin d'hiver que Léopold II a fait construire ces dernières années et qui sont une vraie merveille ont échappé au désastre, comme on sait.

Le domaine de Laeken a été considérablement agrandi par le Roi actuel qui y a incorporé un grand nombre de maisons de campagne achetées à grands frais, petit à petit, depuis de longues années.

∴

Bruxelles, 2 janvier. — Il ne reste plus du palais de Laeken que les murs et des ruines fumantes; les décombres brûlent encore, deux machines à vapeur ont fonctionné toute la matinée.

La foule est grande aux alentours du parc.

Le roi s'est rendu encore une fois ce matin sur le lieu du sinistre, où il est resté de neuf heures et demie à midi et demi ; il s'est opposé, vu le danger, à ce qu'on essayât des fouilles dans les décombres.

Le palais, étant un domaine de l'Etat, n'était pas assuré; une grande partie du mobilier, appartenant personnellement au roi, était assurée pour la somme de six millions.

La Reine venait de faire aménager, dans l'aile droite, des appartements très-complets pour la princesse Clémentine, qui devait en prendre possession aujourd'hui.

UN ATTENTAT AU QUIRINAL

Rome, 2 janvier. — Hier après-midi, vers cinq heures et demie, place du Quirinal, au moment où finissaient les réceptions, un individu a lancé devant la porte du Palais, une boîte carrée en cuivre ayant environ 20 centimètres de côté, et une mèche allumée.

Il y avait beaucoup de monde écoutant la musique militaire sur la place du Quirinal quand la boîte a été lancée.

L'incident a produit une émotion indescriptible. Une panique s'en suivit. Des dames s'évanouirent. Des personnes furent contusionnées en fuyant.

Des cris de : « Mort à l'assassin ! » retentirent.

On organisa immédiatement une démonstration au cri de « Vive le roi ! »

L'individu qui a lancé la boîte est un nommé Tancrède Vita, sicilien, âgé d'une trentaine d'années. C'est un jeune homme blond, mince, proprement vêtu, portant des lunettes.

Un journal du soir dit avoir reconnu en Vita un individu qui s'est présenté, il y a quelques jours, à sa rédaction, porteur d'un manuscrit volumineux qu'il laissa en disant : « Ouvrez-le quand vous entendrez parler de moi.»

Ce manuscrit, de six cent quatre-vingt-dix pages, dit le journal en question, œuvre évidente d'un exalté, contient des menaces à l'adresse du ministre de l'instruction publique, que Vita accuse de lui avoir causé des préjudices. Vita y rappelle des attentats analogues commis par des exaltés comme lui. Il dit que dans certains cas, le devoir ordonne de commettre ces attentats, au risque d'aller aux galères.

Vita prétend avoir découvert une grande vérité méconnue par la science, combattue par les religions.

Son œuvre lui a coûté dix ans de travail.

Le ministère de l'instruction publique n'a pas voulu, paraît-il, prendre en considération les travaux de Vita.

A la police, il a déclaré que le liquide est une mixture inoffensive de pétrole et de vernis.

Demain aura lieu l'analyse.

Vita a été étudiant à Pise quelques mois, puis préfet de l'institut Machiavelli, à Florence.

Le résultat de l'analyse éclaircira s'il s'agit d'un crime ou d'un acte de folie.

Rome, 2 janvier. — Il résulte de l'analyse chimique, que le liquide contenu dans la boîte lancée sur la place du Quirinal, par Vitta, est complètement inoffensive.

REVUE ANNUELLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DE ROUBAIX-TOURCOING

Peignés. — La note caractéristique de 1889 pour le commerce des laines peignées sur nos places, c'est une progression lente et à peu près continue des prix pour tous les genres. L'écart entre les deux points extrêmes est de un franc environ, mais cette hausse de un franc a mis près d'un an à s'effectuer. La marche des affaires en peignés a conservé pendant presque toute l'année cette allure régulière que nous signalions plus haut d'une façon générale.

On constatait peu d'activité en janvier ; cependant il se vendait des peignés d'Australie de 6 fr. à 6,25 et des Buenos-Ayres nouvelle tonte entre 5,50 et 5,70 suivant qualité ; ce qu'on recherchait surtout, c'était le beau croisé soit en Australie soit en Buenos-Ayres dans les prix de 5,60 à 5,75.

Il y avait une légère tendance à la baisse dans le courant de février, sous l'impression du calme, mais la fin de ce mois amenait une amélioration qui s'est surtout accentuée en mars : les genres à fabrique étaient recherchés et nous voyons les beaux Australie s'élever à 6,50.

Un ralentissement se reproduisait dans la seconde quinzaine de mars et persistait pendant tout le mois d'avril ; la consommation limitait toujours ses achats à ses besoins immédiats. Nous voyons toutefois le Buenos-Ayres supérieur atteint

BOURSE DE PARIS

du vendredi 3 janvier

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
87 75	3 0/0	87 875	87 65	87 65
106 06	4 1/2 0/0 1883	106 25	106 275	106 30
95 425	Italien 5 0/0	95 60	..	95 80
17 60	Turc 4 0/0	17 75	17 70	17 725
469 37	Egypte 6 0/0	469 37	469 ..	471 56
73 1/2	Extérieure 4 0/0	73 9/16	..	74 ..
88 1/4	Hongrois 4 0/0	88 1/4	88 3/16	88 1/2
65 1/2	Portugais 3 0/0	65 11/16	65 9/16	66 1/16
97 7/16	Consolidés anglais	97 7/16	..	97 1/4
92 15/16	Russe 1880	..	..	..
93 1/32	Russe 1889	..	..	..
	Sociétés de crédit			
4100 ..	Banque de France	..	4115 ..	4120 ..
521 25	Banque d'Escompte	..	520 ..	525 ..
801 25	Banque de Paris	805 ..	803 75	802 50
1322 50	Crédit Foncier	1320 ..	1317 50	1330 ..
441 25	Crédit Mobilier	..	..	440 ..
690 ..	Crédit Lyonnais	691 25	692 50	693 75
538 75	Banque Ottomane	..	534 6875	536 25
	Chemins de fer			
1785 ..	Nord	1782 50	..	1788 75
1345 ..	Paris-Lyon-Méditer.	..	..	1348 75
..	Orléans	..	..	..
502 50	Autrichiens	503 50	..	505 ..
295 50	Lombards	303 75	305 ..	310 ..
372 50	Nord Espagne	376 25	..	375 ..
412 50	Saragosse	412 50	..	416 25
	Valeurs diverses			
1455 ..	Gaz Parisien	1462 50	..	1460 ..
47 50	Métaux	..	..	..
70 ..	Panama	..	..	75 ..
2321 25	Suez	2310 ..	2310 ..	2313 75
	Mines			
418 375	Rio-Tinto	..	..	425 ..
116 875	Tharsis	117 50	117 50	120 ..
..	de Beers	..	..	..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 3 janvier 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 65 ..	3 0/0	87 40 ..
91 80 ..	3 0/0 amortissable	92 10 ..
106	4 1/2 0/0 1883	105 85 ..

BOURSE DE LILLE

du vendredi 3 janvier

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	106	106 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr	117 ..	105 50
Lille 1868, remboursable à 500 fr	....	513 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr	....	518 ..
Lille 1884, obligations de 500 fr., 3 0/0 p.	....	434 ..
Lille 1887	....	346 50
Armentières 1886	....	477 50
Armentières 1879	....	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 500 fr. en 55 ans	....	46 ..
Tourcoing 1878	....	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	....	108 50
Département du Nord	104 ..	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et C°)	....	510 ..
— — (act. 500)	....	1105 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley C°)	....	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomas et C°, 2e act.	....	115 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	....	237 50
Caisse Platel et C°	....	350 ..
Civ. des Industri. textiles (L. Allart et Cie)	....	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	....	402 50
Compt. comm. Devilder et C°, act. 1,000 fr.	....	1100 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	....	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	....	1075 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	435 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	210 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Gr. asile), 500, t. p.	....	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 75)	....	55 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbiez et C°)	....	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	....	425 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	....	2065 ..
Blanche-Saint-Vaast	....	2350 ..
Denain et Anzin	376	375 ..
Obligations Nord	....	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	477 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	....	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr.	....	500 ..
Chemins de fer économiques du Nord	....	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours	Cours précédents
Aniche (Nord) le 12e	12145	12100 ..
Anzin 100e de denier	4345	4350 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (50 000 act.)	....	1510 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	....	1310 ..
Bully-Grenay le 8e	1770	1767 50
Carvin	1182 50	1181 25
Courrières	....	360 00
Campagnac	....	410 ..
Crespin	....	205 ..
Douchy	....	4500 ..
Douaisienne (act. libérées 500 fr.)	....	255 ..
Dourges	....	8700 ..
Escarpelle (Nord)	3250	3255 ..
Epinac	....	960 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	740 ..
Lens	....	23800 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	....	47 75
Liévin	....	3000 ..
Lys supérieure	....	..
Meurchin	....	2700 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	....	19500 ..
Rœux, Ferques, Hardinghem	....	100 ..
Sincey-le-Rouvray	6 25	5 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	60 ..
Vicoigne et Nœux	....	20000 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le tunnel sous la Manche

Londres, 3 janvier. — La réunion générale annuelle des actionnaires de la Société du tunnel sous la Manche a eu lieu hier, sous la présidence de sir Edouard Watkin.

Lecture a été donnée du rapport, qui expose que le bill relatif au tunnel n'a pu, faute de temps, être discuté au cours de la dernière session, mais la question sera de nouveau, cette année, soumise à la Chambre des communes.

Le rapport ajoute que les travaux déjà exécutés se conservent en très bon état (on sait que la percée est de 2.200 mètres).

Le président a ensuite pris la parole. Il a parlé du projet de pont